

Garanties Optionnelles ACS (en complément des garanties de base de l'ACS)

Votre Garantie ESSENTIEL renfort

MEDECINES ALTERNATIVES Actes de soins non-conventionnels (1) dans la limite de	30 €/actes, 2 x par an (2)
HOSPITALISATIONS MEDICALES /CHIRURGICALES - Chambre particulière - Frais d'accompagnant pour les enfants de moins de 16 ans et au-delà de 50 km du domicile principal pour tout autre bénéficiaire	15 €/jour (Limité à 30 jours en établissements spécialisés) 10 €/jour pendant 30 jours par an

Votre Garantie PLUS renfort

MEDECINES ALTERNATIVES Actes de soins non-conventionnels (1) dans la limite de	30 €/actes, 3 x par an (2)
HOSPITALISATIONS MEDICALES /CHIRURGICALES - Chambre particulière - Frais d'accompagnant pour les enfants de moins de 16 ans et au-delà de 50 km du domicile principal pour tout autre bénéficiaire	25 €/jour (Limité à 45 jours en établissements spécialisés) 20 €/jour pendant 30 jours par an
SOINS DENTAIRES Parodontie, implants, orthodontie, prophylaxie et occlusodontie non remboursés par la Sécurité sociale	200 € par an
OPTIQUE MEDICALE Forfait lentilles	60 € par an

Votre Garantie CONFORT renfort

MEDECINES ALTERNATIVES Actes de soins non-conventionnels (1) dans la limite de	30 €/actes, 5 x par an (2)
HOSPITALISATIONS MEDICALES /CHIRURGICALES - Chambre particulière - Frais d'accompagnant pour les enfants de moins de 16 ans et au-delà de 50 km du domicile principal pour tout autre bénéficiaire	45 €/jour (Limité à 60 jours en établissements spécialisés) 30 €/jour pendant 30 jours par an
SOINS DENTAIRES Parodontie, implants, orthodontie, prophylaxie et occlusodontie non remboursés par la Sécurité sociale	300 € par an
OPTIQUE MEDICALE Forfait lentilles	80 € par an

(1) Voir conditions dans le règlement mutaliste (2) Par bénéficiaire